



Mise en place du « click and collect » sur la commune

Lettre de consultation

Marché inférieur à 40 000 € HT

1-1 Organisme

Mairie de Saint Valery en Caux
BP 47
76460 SAINT VALERY EN CAUX
☎ : 02 35 97 00 22
Email : mairie@ville-saint-valery-en-caux.fr

1-2 Objet de la consultation

Aide aux commerçants dans la mise en place du « click and collect ».

Plus précisément il est demandé d'assister les commerçants dans la mise en ligne de leurs produits et services au moyen de photos, vidéos, fiches produits dans les limites fixées par le site hébergeur.

Au total près de 100 Commerçants concernés dont au moins la moitié ont déjà souscrit un référencement sur une plate-forme de vente en ligne. Mais la mission de conseil auprès des commerçants s'exerce aussi après référencement pour le suivi des stocks, la signalétique pour trouver le lieu du magasin, le contact client après-vente et retrait, voire les liens sur appareils numériques.

1-3 Etudes du besoin

Les candidats devront prendre connaissance de l'annexe fixant les caractéristiques du besoin faisant l'objet de la présente consultation.

1-4 Transmission des offres

Les candidats devront transmettre leur offre par voie électronique à l'adresse suivante :

marches-publics@ville-saint-valery-en-caux.fr

avant le 25 novembre 2020 à 12h00

1-5 Sélection de l'offre

L'acheteur sélectionnera l'offre la mieux-disante au regard des critères suivants :

- prix : 60 %
- pertinence de l'offre au regard du cahier des charges : 40 %

La commande se fera à l'issue du choix sous forme d'une lettre de commande reprenant les termes de la présente.

1-6 Délai

Le prestataire choisi devra indiquer dans son offre une durée de mise en place de la solution de plateforme choisie.

1-7 Prix

Les prestations sont traitées à prix forfaitaire. Les prix sont fermes.

1-8 Modalités de paiement

Les paiements seront effectués après réception de la facture émise par l'attributaire. Chaque prestation pourra faire l'objet d'une facturation.

Le paiement des sommes dues sera effectué dans un délai global de 30 jours à réception de la facture.

ANNEXE 1 – Cahier des charges

Contexte de la mission

Pour lutter efficacement contre le COVID-19, les mesures sanitaires ont conduit le gouvernement à fermer certains commerces (non essentiels) afin d'éviter les contacts physiques.

Parallèlement, le ministère de l'économie et des finances encourage les activités d'achat à distance / retrait de commande, autrement dit le « Click and Collect » pour les magasins de vente n'ayant pas l'autorisation d'ouverture. Cette activité conforme à l'article 8 du décret du 23 mars 2020 constitue un relais d'activité précieux pour les commerçants dans cette période de reconfinement. Par ce biais ils pourront maintenir une activité minimale en choisissant de proposer leurs produits dans leur point de vente virtuel. Si il existe une liste de solutions

(gratuites ou à des tarifs préférentiels) publiée sur le site du ministère de l'Economie, la mise en place d'un tel procédé n'est pas accessible à tous.

Aussi, la ville de Saint Valery en Caux désireuse de garantir la perennité de ses petits commerces souhaite aider ses commerçants et ses artisans à mettre en place le « Click and Collect » sous une forme dont le choix final leur revient.

1- Objet du marché

Le marché a pour objet de choisir un prestataire dont la mission sera d'apporter une aide et un accompagnement dans le développement du « Click and Collect ».

2- Contenu de la mission

Après un recensement exhaustif des initiatives déjà réalisées par des commerces de Saint Valery en Caux sur cette problématique, et l'identification des commerces désirant pratiquer le « Click and Collect », le titulaire devra :

- proposer une application permettant à un grand nombre de magasins de vendre leurs produits en « Click and Collect » (« faire mes courses » par exemple). Cette application devra être visible sur le site officiel de la ville de Saint-Valery-en-Caux ainsi que sur sa page Facebook. Idem si le commerçant choisit de développer son propre site vitrine.
(1)

Il aura par ailleurs la charge :

- d'aider les commerçants à se référencer sur l'application et à valoriser leur e-boutique
- les conseiller dans la réalisation des « pack shots » produits ou le descriptif des services offerts ;
- les conseiller dans l'organisation du retrait de la marchandise dans le respect des mesures de sécurité sanitaire
- de clarifier pour le client le fonctionnement du services C&C ;
- les conseiller sur la gestion du stock ainsi mis en vente
- de mettre en place sur chaque vitrine une signalétique (affiche par exemple) informant du « Click and Collect »
- les conseiller sur le lien à conserver avec le contact client ;
- de rédiger une information à destination des habitants de la présence sur la commune de boutiques en « Click and Collect » ;
- rendre le service aisément compatible avec les outils d'achat en ligne, y compris smartphone ;
- d'informer le service communication de la ville de nouvelles adhésions afin que l'information soit relayée.

(1) S'inspirer des exemples des villes de Bordeaux, Nice, Angers ou Evreux.